

3 Préparer « l'entrée en littérature »

Enseigner l'identification des différents types de textes (poème, roman, texte documentaire, etc.) et inciter les élèves à réfléchir sur leurs pratiques.

4 Lire pour apprendre

- **Consacrer un temps d'apprentissage à la lecture des textes dans chaque discipline.**
- **Développer des stratégies de lecture-compréhension.**
- **Contribuer à la lecture de documents** dans toutes les matières et participer à des projets interdisciplinaires.

5 Lire à l'heure du numérique

- **Former les enseignants à l'utilisation des nouveaux outils pédagogiques, notamment numériques.**
- **Assurer le développement d'habiletés complexes** qui caractérisent la lecture en environnement numérique.

6 Prendre en compte la diversité des élèves

- **Faire de l'accès aux compétences de lecture et de compréhension un objectif prioritaire** pour tous les élèves, y compris les élèves en difficulté scolaire.
- **Identifier les principaux obstacles rencontrés dans l'apprentissage de la lecture pour ensuite proposer des démarches et des outils adaptés**, notamment pour les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

L'opération du Cnesco

UNE CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Le Cnesco et l'Ifé/ENS de Lyon ont organisé, en mars 2016, une conférence de consensus « **Lire, comprendre, apprendre** ». Après avoir pris connaissance de la littérature scientifique, écouté les experts lors des séances publiques, les membres du jury se sont réunis pour aboutir, à la rédaction de recommandations sur la compréhension en lecture.

DES PARTENARIATS SOLIDES

Le Cnesco s'est associé à l'Institut français de l'Éducation (Ifé/ENS de Lyon) pour l'organisation du cycle de conférences de consensus. L'École supérieure de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESENESR), Réseau Canopé, le réseau des Espé et le Café Pédagogique ont été également partenaires de ces conférences.

UNE LARGE DIFFUSION

Le Cnesco a assuré une large diffusion autour de la conférence et de son dossier de ressources.

53 800

pages vues sur le dossier de ressources en ligne

58

citations de la thématique dans la presse

12 600

visionnages des vidéos

DES RESSOURCES RICHES

Évaluations scientifiques :

- **1 rapport scientifique d'évaluation** (mars 2016) : *Lire pour comprendre et apprendre : quoi de neuf ?*, M. Bianco ;
- **1 note d'analyse sur les compétences des élèves en français** (mars 2016) : *Compétences des élèves français en lecture et compréhension*, Cnesco.

Recommandations et diffusion :

- **1 série de recommandations issues du jury de la conférence** pour améliorer l'apprentissage continu de la lecture (mars 2016) ;
- **1 dossier de ressources** contenant le rapport, les recommandations, les vidéos des experts et des projets innovants (mars 2016) ;
- **1 conférence virtuelle interactive à destination des praticiens** présentant les recommandations de la conférence (octobre 2016).

Pour consulter le dossier complet : www.cnesco.fr/fr/lecture/



FICHE 3

Inégalités sociales et migratoires à l'école

EN RÉSUMÉ

Le rapport du Cnesco montre que les **inégalités sociales à l'école empruntent des formes multiples** : inégalités de traitement dans les ressources d'apprentissage dont les élèves disposent réellement à l'école, inégalités dans les résultats scolaires, inégalités sociales dans les orientations, dans les diplômes et même dans le rendement des diplômes sur le marché du travail.

L'école hérite d'inégalités sociales et familiales, mais produit à chaque étape de la scolarité des inégalités de natures différentes qui se cumulent et se renforcent. L'école française est aussi marquée par des inégalités scolaires d'origine migratoire malgré un fort investissement dans l'éducation des familles issues de l'immigration (recours aux cours privés, fortes aspirations des familles dans les vœux d'orientation, etc.). Au total, **ces fortes inégalités à l'école placent la France en tête des pays de l'OCDE pour le caractère socialement reproductif de son école.**

CHIFFRES CLÉS

- **PISA 2015 confirme le haut niveau des inégalités sociales au sein de l'école française.** En effet, la France compte parmi les pays de l'OCDE pour lesquels la corrélation des performances avec le milieu socio-économique est la plus forte (20 % en France, contre 13 % en moyenne dans l'OCDE).
- Sur 4h de français par semaine annoncées en classe de 3^e, **le temps d'enseignement effectif serait de 2h30 en éducation prioritaire**, 2h45 hors éducation prioritaire et 3h dans le privé (TALIS 2013).
- **La performance en sciences des élèves issus de l'immigration est inférieure de 62 points à celui des élèves non immigrés** (contre 43 points en moyenne dans les pays de l'OCDE) (PISA 2015).

PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

1 Mobiliser la prévention dès les premiers apprentissages

- **Relancer efficacement la maternelle précoce** en proposant des conditions d'apprentissage adaptées aux tout petits. Mener des actions spécifiques de communication en direction des familles issues de l'immigration.
- **Développer l'expérimentation du « professeur des apprentissages fondamentaux »** : formé, dans le cadre de la formation continue, en pédagogie et en didactique pour suivre les apprentissages fondamentaux dès l'entrée à l'école élémentaire et les difficultés scolaires qui peuvent y être associées, le « professeur des apprentissages fondamentaux » pourrait suivre un même groupe d'élèves du CP jusqu'au CE2.

- **Recruter des professeurs spécialisés dans l'accompagnement des tout-petits dès le CP** : sédentarisés dans les établissements, formés sur la didactique des disciplines, ils sont outillés de matériaux pédagogiques adaptés, choisis collectivement par l'école, pour des interventions significatives.
- **Introduire le principe de formation continue obligatoire et redéployer les moyens sur ce champ.** Des efforts importants doivent être dirigés vers les personnels des premières années de la scolarité obligatoire et de l'éducation prioritaire.

2 Rompre avec les inégalités de traitement

- **Renforcer la mixité sociale dans les 100 collèges les plus ségrégués**, ce qui permettra une adaptation de l'éducation prioritaire, qui ne doit pas être supprimée à court terme.